

Message d'ECLA pour l'utilisation de la salle Tschaen

Bonjour,

A l'heure de la reprise des certains groupes sportifs, reprise qui va s'intensifier d'ici la fin du mois d'août et début septembre, un rappel s'impose vis à vis des protocoles que vous devez respecter :

- le port du masque est obligatoire en dehors de la pratique sportive. Donc à l'arrivée, au départ, lors des circulations hors pratique sportive, lors des débriefings (dans ce cas, a minima, il faut faire respecter la distance d'1 mètre minimum entre toute personne
- la présence de public ou d'accompagnateurs n'est possible qu'en tribunes ou gradins, avec masque.
- les vestiaires collectifs sont interdits
- le club, qui suit les prescriptions du Ministère des Sports et de sa fédération via son propre protocole, visé par le président et validé par ECLA, doit en respecter toutes les composantes (distances, matériel, désinfection etc...)
- la traçabilité reste obligatoire, une liste des personnes présentes pouvant être à transmettre aux services compétents en cas de besoin.

Pour terminer, il ne doit pas y avoir de relâchement au fil des séances, tant que ces protocoles ne seront pas "allégés".

Sur l'ensemble du dispositif en place, la responsabilité de la collectivité et de chaque président d'association est engagée.

Je vous remercie afin de bien mettre en œuvre l'ensemble de la procédure afin de protéger l'ensemble de vos pratiquants.

Cordialement,
Patrick ROY
Directeur du Service des Sports
Espace Communautaire Lons Agglomération